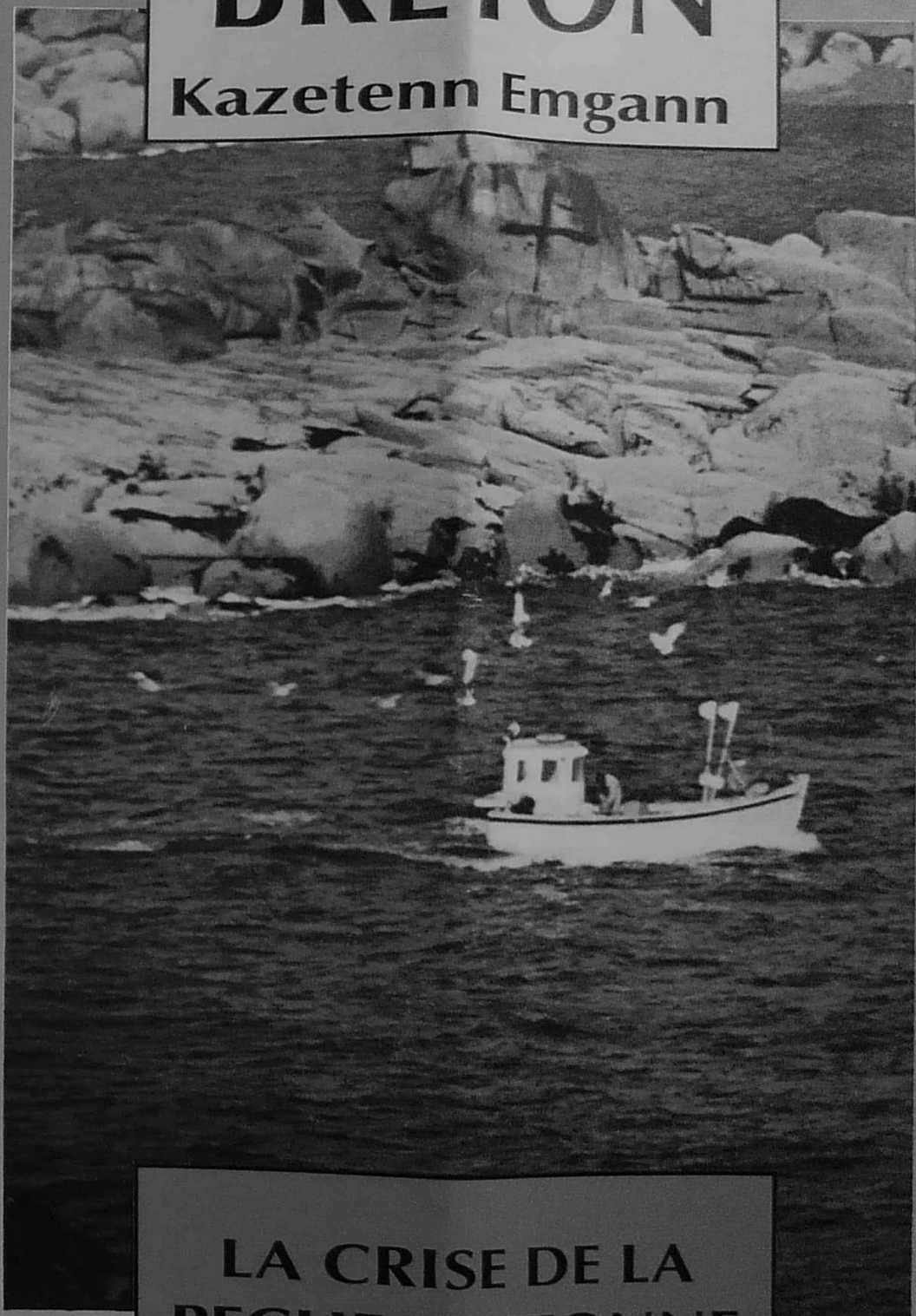


Combat Breton / Kazetenn Emgann Niv.87 15 a viz C'hwevrer (fév.) -15 a viz Meurzh (mars) 1993 - 15 lur/15 F

COMBAT BRETON

Kazetenn Emgann



LA CRISE DE LA
PECHE BRETONNE

POURQUOI L'INDEPENDANCE ?

EMGANN : 6 CANDIDATS AUX LEGISLATIVES

EVTT AR VRO POUR LA BRETAGNE

A PARIS, les gouvernements se succèdent.
EN BRETAGNE, pas de changement. Les seules valeurs en hausse : l'exode, la désertification, le chômage.
Les députés "Bretons" que nous avons élus se sont toujours soumis aux diktats de leurs états-majors parisiens au détriment des intérêts de ceux qu'ils prétendent représenter. Avec EMGANN, refusons cette dérive politicienne et lutons avec le Peuple Breton.

POUR LE MAINTIEN DE L'EMPLOI ET DES JEUNES

Face à l'émigration organisée de nos jeunes, à la hausse du chômage, au scandale du travail précaire (CES, stages bidons...), à l'injustice sociale, au démantèlement de pans entiers de notre économie il faut des mesures immédiates : réinvestissement massif de l'épargne bretonne en Bretagne dans les activités économiques, partage du travail et réduction des hauts revenus, formations adaptées et gratuites, non cumul retraite-emploi, revenu social garanti, développement du logement social, véritable politique d'aménagement du territoire.

POUR UNE POLITIQUE AGRICOLE DECIDEE EN BRETAGNE

Assez de politiques décidées à Paris ou à Bruxelles qui entendent casser le potentiel Breton sacrifié sur l'autel européen ou américain. Nous proposons une politique agricole autonome, économique, respectueuse de l'environnement. Les priorités : maintien du plus grand nombre d'exploitations, installation des jeunes, quantum de production avec prix garantis, limitation des ateliers hors sol, partage équitable du droit à produire, arrêt des délocalisations de production, pluralisme syndical.

POUR UN PLAN D'URGENCE POUR LE CENTRE BRETAGNE

Une politique volontariste s'impose face à la désertification du Centre Bretagne s'appuyant sur la prise en compte de la situation agricole spécifique, aide à l'installation d'entreprises de production et de transformation de qualité, réactivation du secteur commercial et artisanal, maintien des écoles et du service public, mise à 2 fois 2 voies de la RN 164, implantation de l'Université de Bretagne Intérieure, maintien des équipements médicaux et des réseaux d'aide aux personnes âgées.

POUR LA SAUVEGARDE DE LA PECHE BRETONNE

Par l'arrêt des importations abusives qui cassent le marché, par des mesures réelles pour le maintien des flottilles et des garanties de prix et de salaires. Pour la relance de la pêche, secteur vital de l'économie bretonne.

POUR UN ENVIRONNEMENT AU SERVICE DE L'HOMME ET DU PROGRES SOCIAL

Pour une politique Bretonne de l'environnement dans les domaines de la protection des rivières et des côtes, des énergies renouvelables, de la mise en place de zones protégées, de la restauration du patrimoine bâti, de la collecte sélective et du traitement des ordures ménagères. Contre les projets de méga-usines d'incinération dans le Trégor et ailleurs. Pour la démilitarisation et la dénucléarisation de la Bretagne largement occupée par les casernes, terrains d'entraînement, bases militaires, dépôts... sans oublier le site de l'Île Longue et le projet d'enfouissement de déchets nucléaires près de Fougères.

POUR LA PROMOTION DE LA LANGUE ET DE LA CULTURE BRETONNES.

Face à l'étouffement de notre langue et à la déculturation de notre Peuple, il nous faut arracher un statut de Langue Officielle pour la langue Bretonne, créant des centaines d'emplois dans la vie publique, les médias et l'enseignement (soutien aux écoles DIWAN et aux classes bilingues, aides au développement des radios, création d'une chaîne de télévision en langue bretonne...). Augmentation des moyens de l'Institut Culturel de Bretagne et du rôle du Conseil Culturel de Bretagne afin de mettre en place une véritable politique culturelle, artistique et sportive pour tous les Bretons.

L'INDEPENDANCE, UN PROJET D'AVENIR POUR LA BRETAGNE.

Pour être enfin maître de son avenir le Peuple Breton doit se doter d'un réel pouvoir politique et d'un nouveau cadre institutionnel.
Les récentes évolutions en Europe montrent que de nombreux peuples jadis niés, opprimés et privés de tout pouvoir recouvrent un à un leur indépendance. Le Peuple Breton ne peut que s'inscrire dans cette logique de libération qui doit aboutir à notre INDEPENDANCE dans une nouvelle Europe des Peuples. Elle sera la garantie d'une Bretagne prospère car forte de sa identité et de ses ressources humaines et naturelles, d'une Bretagne solidaire, ouverte et hospitalière, d'une Bretagne de progrès social, de justice et de paix, d'une Bretagne enfin LIBRE !!

EMGANN

Politique

L'INDEPENDANCE, POURQUOI ?

Parmi les revendications et les priorités mises en avant par les candidats d'EMGANN aux élections législatives de mars 1993 figure la notion d'indépendance comme projet politique pour le mouvement de libération nationale. Les uns se disent surpris, les autres choqués alors qu'il ne s'agit que de l'aboutissement logique d'une réflexion et d'une action politique menées depuis 10 ans par notre mouvement en Bretagne.

Au cours de ces années, nous avons largement montré que notre combat est d'abord celui de nos compatriotes bretons qui luttent dans leurs entreprises pour l'emploi et la justice sociale, qui se mobilisent pour un développement économique de notre pays au service de tous et dans le respect de notre patrimoine naturel, qui se battent pour la défense de notre langue et de notre culture, qui militent au quotidien pour le droit de vivre décemment chez eux, en Bretagne. Nous avons toujours désigné nos adversaires : l'état français centralisateur et négateur des Peuples et le système capitaliste avec ses avatars productivistes et neo-libéraux.

Cela dit, sans mettre notre "gwenn ha du" dans notre poche nous n'avons pas été de ceux qui prétendaient qu'il suffit de changer de drapeau pour que les hommes et les femmes de Bretagne soient enfin libres au plan individuel et collectif. Et s'il est vrai que certains nous rangeaient dans le camp indépendantiste, nous n'avons jamais situé le débat politique en Bretagne sur ce seul terrain-là. Dix ans après nous estimons que le moment est venu d'aborder clairement et sans complexe le domaine institutionnel.

L'INDEPENDANCE EST LEGITIME.

Si l'on admet que la Bretagne existe en tant que Peuple et nation distincte, il est légitime que l'on lutte pour sa souveraineté à l'instar de nombreux autres peuples du monde qui ont su préserver leur indépendance au cours de leur histoire ou qui l'ont obtenue après une lutte de libération nationale. Le fait d'être Breton ne doit pas nous priver des droits que les autres ont ou cela revient à dire que nous ne sommes pas Bretons mais sans doute Français vivant dans un espace géographique appelé "Bretagne".

En outre est-il nécessaire de rappeler que nous avons déjà connu l'indépendance, celle-là même qui nous fut confisquée après une défaite militaire ? Les siècles ne changeront rien à cette vérité historique.

L'INDEPENDANCE EST REALISTE.

Sur le plan économique il n'est contestable par personne que la Bretagne possède tous les atouts d'un pays capable de se gérer en toute indépendance. Notre pays est bien plus que le "garde-manger" de la France. Sa taille est comparable à celle des Pays-Bas, de la Belgique, du Danemark, d'Israël... Sa situation géographique à la pointe de l'Europe est l'une des meilleures du monde. Son climat, ses façades maritimes, son potentiel agricole, sont à la fois les alliés et les fruits d'un Peuple dont l'enracinement, le dynamisme et l'ouverture ne sont plus à démontrer.

Le réalisme n'est pas de dire "La Bretagne ne peut pas se débrouiller sans la France" sans jamais dire pourquoi. Mais l'irréalisme est bien de justifier la situation de dépendance actuelle qui nous fait croire que nous sommes excentrés dans un état centralisé qui en plus nous prive du cinquième de notre territoire et, partant,

du tiers de notre potentiel économique ! Le fameux "problème breton" n'existe pas. Seul existe un problème français en Bretagne.

L'INDEPENDANCE EST POSSIBLE.

Alors que d'aucuns considéraient naguère l'accès à une quelconque indépendance, comme une chimère propre à occuper les fins de banquets, jamais l'Histoire ne nous a mis ce plat si près à portée de la main. Sans parler de l'indépendance algérienne de 1962, combien de pays et de peuples se l'ont acquise depuis la dernière guerre et siègent depuis à l'ONU ? Plus près de nous, en Europe, les récents événements ont montré qu'il n'y avait rien de définitif et que les chapes de plomb des empires les plus totalitaires finissaient par céder. De l'Ukraine à la Lettonie, de la Slovaquie à la Slovénie, plusieurs dizaines de "petites" nations viennent au cours de ces dernières années sinon de ces derniers mois, souvent contre toute attente, de se libérer et d'être reconnus comme peuples indépendants au sein de la Communauté Internationale. Ce mouvement historique qui rappelle curieusement une autre fin de siècle, le XIX^e siècle, va bientôt toucher des peuples encore plus proches de nous. Les Basques qui manifestent par dizaines de milliers, derrière des banderoles réclamant l'autodétermination, les Ecossais qui réclament une Ecosse indépendante en Europe, les Catalans qui s'affirment ouvertement en marche vers l'indépendance, les Corses qui mettent dorénavant en avant le principe de souveraineté nationale, sans oublier les Flamands qui vont bientôt oublier qu'ils avaient Belges une fois !

Les Bretons ont-ils intérêt à ne pas saisir cette opportunité historique qui s'offre à eux ?

L'INDEPENDANCE EST NECESSAIRE.

Changer de cadre institutionnel en passant du statut de collectivité régionale à quatre départements et un super préfet à celui de pays indépen-



Les six candidats d'Emgann aux législatives : D. Riou, D. Jolivet, M. Corlay, J.M. Salomon, Y. Puillandre, C. Georgeault.

internes tout en le privant de l'essentiel : la liberté. La Bretagne autonome est un leurre dans la mesure où la France n'est pas historiquement une communauté de peuples qui ont librement consenti à se regrouper comme dans une fédération, mais un état issu d'un système monarchique négateur de ces mêmes peuples. L'autonomie n'est bien souvent qu'une étape transitoire qui tombe comme un fruit mûr lors de la marche d'un peuple vers son indépendance. Si elle peut être bonne à prendre, elle ne peut en rien constituer un objectif à long terme.

L'indépendance n'est pas l'autarcie. La Bretagne, pays maritime, est suffisamment ouverte sur le monde pour ne jamais être tentée de se replier sur elle-même. Sa prospérité d'autrefois et son développement (inégal) actuel, elle les doit à ses échanges avec l'extérieur. L'indépendance nous permettrait d'accroître ces relations internationales vers l'ouest et le sud alors que la dépendance actuelle nous enferme dans des relations économiques presque uniquement tournées vers la France et toujours supervisées par Paris.

L'INDEPENDANCE DANS L'EUROPE DES PEUPLES.

L'indépendance confèrera à la Bretagne et à notre peuple un cadre politique et juridique reconnu au plan international et en tout premier lieu au plan européen. L'Europe que nous voulons n'est pas celle du référendum

sur le Traité de Maastricht qui ne nous était pas soumis en tant que peuple, comme les Danois ou les Irlandais (sauf le Nord) mais en tant que citoyen d'un état que nous refusons. L'Europe ne pourra nous être bénéfique que dans la mesure où notre existence aura été reconnue comme peuple décidant librement de s'associer, de coopérer et d'échanger ou non avec d'autres au plan international.

L'INDEPENDANCE AVEC LE PEUPLE BRETON.

L'indépendance ne saurait être déclarée par une poignée d'individus qui se seraient auto-proclamés dirigeants de leur peuple sans le consentement de ce dernier. Elle est au contraire le fruit d'une prise de conscience massive et profonde au sein de l'ensemble de nos compatriotes. Elle ne peut être définie au préalable dans son contenu réel dans la mesure où ce n'est pas à un groupe de décider à la place d'un peuple. Mais c'est bien la vocation d'un mouvement politique de faire les propositions qui lui semblent justes afin que chacun se détermine en toute liberté. C'est dans ce sens qu'EMGANN entend mettre en avant au cours de cette campagne électorale cet objectif d'avenir que constitue pour nous l'indépendance nationale du Peuple Breton.

Yann GARDUNER

est doté de son propre gouvernement désigné par le peuple, ne suffit pas en soi à modifier comme par un sort la baguette magique la réalité économique et culturelle de ce pays, ni le quotidien des Bretons. L'abrogation du chômage et de la précarité de l'emploi, la fin des injustices sociales ne se décrètent pas plus que la relance économique ou le réveil culturel. Sans doute. Reste qu'il serait plus efficace de décider chez nous des mesures à prendre dans tous ces domaines que d'attendre que Paris veuille bien y prêter l'oreille. La raison principale tient dans le fait que nous n'avons pas les mêmes intérêts et qu'ils sont même souvent contradictoires. L'émigration de jeunes, les bas salaires, le tout-tourisme, la disparition de nos agriculteurs et maintenant de nos pêcheurs, autant de désastres qui ne sont pas inéluctables. Ils sont la conséquence de choix politiques qui servent les intérêts de l'état français et des multinationales.

L'indépendance nous permettrait de défendre nous-mêmes les intérêts de notre peuple dans les instances européennes et internationales au lieu de les confier à des ministres qui ne servent que l'"intérêt supérieur" de la France. Sur les plans de l'agriculture et de la pêche, on voit bien comment ce qui fait notre potentiel économique est bradé sur l'autel de l'intérêt commun à Bruxelles et ailleurs, alors que les peuples qui disposent de représentants pour les défendre arrivent à tirer leur épingle du jeu en obtenant des régimes spéciaux ou dérogatoires.

Ce qui est vrai sur le plan économique l'est tout autant dans le cadre de la lutte contre le chômage et l'exclusion sociale, la défense de nos côtes et de notre patrimoine naturel, la politique culturelle et linguistique. Cela nous aurait évité d'aller pleurnicher pour un statut de langue officielle ou pour la ratification d'une charte européenne !

L'INDEPENDANCE, CE QU'ELLE N'EST PAS.

L'indépendance n'est pas l'autonomie. Cette notion, qui a perdu son sens original, est liée à une situation de dépendance qui maintient un peuple sous la domination politique d'un état, qui lui octroie certains droits

LA PECHE BRETONNE DANS LA TOURMENTE

Des tonnes de coquilles Saint Jacques (vides), de poissons et de crustacés déversés dans les gares de Guingamp, Quimper, Brest, aéroports bloqués à Gupavas et à Pluguifan. Les mouvements de colère des marins pêcheurs se sont multipliés courant février mettant la crise de la pêche au devant de l'actualité en Bretagne.

A l'initiative des "comités de survie" qui se sont spontanément créés dans les ports bigouden, à Douarnenez, à Lorient, à Concarneau, mais aussi dans les quartiers maritimes de la côte Nord, de Brest à Saint-Brieuc, des centaines de marins-pêcheurs se mobilisent pour clamer leur détresse face à l'effondrement des cours. Les causes sont connues : les importations massives de produits à bas prix (860 000 tonnes dans l'hexagone en 1991) qui inondent le marché à travers la grande distribution et la concurrence faussée par des coûts sociaux plus élevés chez nous que dans bien des pays extra-communautaires. D'où l'arrivée à bas prix des homards du Canada, de la morue d'URSS, des coquilles du Japon et de la Nouvelle Zélande, de la crevette de Taiwan, du colin d'Alaska, etc. et la mévente des produits de la pêche bretonne. Ceci a pour conséquence des salaires de misère pour la pêche artisanale calculés à la part sans garantie. Certains matelots n'ont ainsi reçu que 700 à 800 F pour une marée de deux semaines (D.F. 15 février).

LIBERALISME SAUVAGE.

Pour comprendre cette crise il faut replacer la pêche bretonne dans le cadre européen, c'est-à-dire de l'Europe Bleue dominée par le libéralisme. "La politique libérale de la communauté a des limites que nous avons atteintes ; nous sommes sous les faux croisés des libéraux qui ne croient qu'en la vertu du grand marché ouvert à une libre concurrence sauvage quel qu'en soit le prix, et des biologistes qui ont fait de la conservation de la ressource un dogme qui ne peut être discuté. Si bien qu'au moment où nous constatons un renouveau des stocks, nous ne serons pas soutenus par les uns pour protéger nos cours et pas entendus par les autres pour réexaminer les mesures restrictives de gestion de la ressource, écrit Loïk Jagot (1) dans l'hebdo "Le Marin" du 12 février. Il ajoute : "Que peut Paris pour venir au secours de ces marins ? Depuis longtemps nous savons que les décisions ne se prennent plus Place Fontenay (siège du ministère) mais à Bruxelles. Sous peine d'être rappelé à l'ordre par la communauté, le ministère ne peut pas de sa propre initiative interdire aucune importation sur le territoire national ; il ne peut bloquer à ses frontières aucun produit en provenance de l'un des pays membres même si celui-ci transgresse ouvertement les règlements en ouvrant grandes ses portes à l'importation pour approvisionner ses usines de transformation au détriment des intérêts des producteurs de la Communauté. Il ne peut non plus accorder une aide directe aux armements sans prendre le risque d'être condamné par la Commission. Sans pouvoir d'interventions directes (aides) ou indirectes (blocage des frontières), qui lui reste-t-il ?"



UN PLAN INSUFFISANT.

D'un montant de 272 millions de francs (dont 2 millions de francs en aide d'urgence aux familles) ce plan est loin de satisfaire les professionnels de la pêche regroupés au sein du "Comité de Survie" qui le refuse catégoriquement en affirmant qu'il ne résoud rien. Ils entendent continuer à mener des actions sur le terrain pour forcer leur Secrétaire d'Etat à la Mer à obtenir de réelles mesures au plan européen.

La partie ne sera pas facile pour Josselin qui ne devra pas se contenter de dénoncer les importations extra-communautaires mais aussi le véritable dumping exercé par des états membres comme le Royaume Uni ou encore les pratiques de "blanchiment" de produits extérieurs comme au Danemark. C'est à ce niveau pourtant que se joue l'avenir de la pêche bretonne. Animé de la meilleure volonté l'élu breton Josselin disposera-t-il des moyens nécessaires pour défendre son dossier face aux autres ministres européens ? Comment à Paris appréhender-t-on la réalité de la pêche bretonne ? Comme un petit secteur d'activité parmi d'autres qui ne saurait en rien remettre en cause des dossiers jugés plus importants ou comme une dimension importante de l'économie bretonne ? La France lâssée de plus en plus le choix du service au détriment de la production (on le voit aussi en matière agricole) risque de sacrifier notre pêche afin de gagner sur d'autres dossiers européens.

C'est la démonstration évidente que seul un pouvoir politique breton serait à même de défendre la pêche bretonne en jouant sur le même pied que les

autres pays de la Communauté. Le Danemark a un vrai ministre de la mer, nous n'avons qu'un secrétaire d'état français.

(1) Loïk Jagot est secrétaire général de la Fédération des Organisations de Producteurs de la Pêche Artisanale (FEDOPA).

EMGANN SOUTIENT LES MARINS-PECHEURS EN LUTTE POUR LEUR SURVIE

Emgann affirme son entière solidarité avec les marins-pêcheurs, victimes de la politique libérale de Bruxelles qui laisse la grande distribution importer en masse des produits extra-communautaires, provoquant la chute du marché.

Emgann considère que la pêche bretonne n'est pas défendue au plan européen, dans la mesure où le Ministre français à la Mer a pour mission de défendre ce qui n'est qu'un secteur partiel parmi d'autres, alors qu'il s'agit d'un pan vital de l'économie bretonne employant près de 20 000 personnes.

Face aux attaques dont souffrent nos pêcheurs sur le plan international, seul un pouvoir politique breton serait à même de défendre efficacement le dossier de la pêche. En attendant, Emgann exige des mesures d'urgence d'ordre financier, afin de sauver ce qui peut l'être encore et aider les familles.

EMGANN
Le porte-parole national

Manifestation pour la télé en breton, le 30 janvier
(traduction de l'intervention)

Mais cela est bien plus que de l'insouciance, c'est bien du mépris. Et ce n'est pas les agitations de Jack Lang, à l'approche des élections législatives, quand il crée un conseil académique pour la langue bretonne dans l'enseignement, qui nous feront croire que l'Etat Français pense à enfin respecter notre langue. Comme d'habitude, des mots crus, des promesses vides... Et comme d'habitude, certains en Bretagne s'en contentent.

Pourtant l'époque des élections est une bonne occasion de demander des comptes à nos élus. Et puisque nous sommes réunis ici pour demander la création d'une chaîne de télévision en langue bretonne, pour assurer un avenir à notre langue et à notre culture, nous pouvons aussi demander des comptes aux élus sur ce point.

Qu'avez-vous fait, députés de Bretagne, pour défendre la langue bretonne ?

Qu'a fait Yves Dolo, député de Saint-Brieuc, de son projet de loi sur les langues minoritaires, qui ne sera jamais ni discuté ni voté ? Que peut-il expliquer aux Bretons, lui qui a manifesté sa confiance totale en cet écrit, le chef-d'œuvre de son mandat de député ?

Qu'ont fait tous les députés de Bretagne pour forcer l'Etat Français à signer la "Charte Européenne des Langues Régionales et Minoritaires" ? Rien, si ce n'est voter pour que le Français soit la langue unique de la République Française.

Les Etats membres du Conseil de l'Europe sont peu nombreux à ne pas avoir signé cette Charte : la France, la Grèce, la Turquie... Il est vrai que la Serbie n'est pas encore membre du Conseil de l'Europe.

Mais aujourd'hui nous manifestons surtout pour la place de la langue bretonne à la télévision. Et tout d'abord pour huer France 3, la chaîne qui a la charge de diffuser notre pauvre langue, charge qui est loin d'être effectuée d'une manière satisfaisante. Monsieur Gujann, directeur de France 3 Bretagne, a cru bon d'affirmer que la situation de la langue bretonne s'était améliorée sur sa chaîne : comment se peut-il, alors que la durée de l'émission hebdomadaire "Chadenn ar Vro" a diminué ?

Comment se peut-il, alors que les informations quotidiennes en langue bretonne, "An Taol Lagad", ne sont diffusées que sur la partie de Bretagne arrosée par l'émission de Roch Trédouan ?

Et justement nous sommes à Saint-Brieuc parce qu'on ne peut regarder "An Taol Lagad", parce qu'il n'y a pas de diffusion en langue bretonne de Radio Bretagne Ouest non plus. Et pourtant Saint-Brieuc possède l'une des plus importantes écoles Diwan. Et pourtant à Saint-Brieuc il y a des gens qui peuvent quotidiennement que la langue bretonne existe. Et hélas aussi, à Saint-Brieuc il y a un député qu'on entend dire défendre la langue bretonne ? Que voulez-vous ? Il avait composé un projet de loi...

Comment Monsieur Gujann, et avec lui tout le service public français, peut-il être aussi indécrot et hypocrite ?

Comment le Secrétaire d'Etat à la Communication,

300 a dud e Sant Brieg gant Stourm Ar Brezhoneg



dont j'ai oublié le nom, peut-il être aussi indécrot en affirmant, ce mois-ci justement, devant le Sénat : "La Société France 3 fait... un effort certain pour mener à bien la mission de contribution à l'expression des principales langues régionales", ou encore : "Le secteur public s'efforce... de répondre aux besoins linguistiques de la population bretonnante".

Pourtant, comme nous avons eu souvent l'occasion de l'affirmer, ce n'est pas France 3 qui est la solution ; ce n'est pas les services de la télévision française qui travailleront pour le bien de notre langue nationale, pour le bien des Bretons.

IL NOUS FAUT GAGNER ET CREER UNE CHAÎNE DE TELEVISION EN LANGUE BRETONNE POUR LES BRETONS.

Le travail est avancé en ce domaine. Une étude a été menée sous l'impulsion du CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE. Bientôt l'ouïra compter, program-

mer les coûts, les efforts, les besoins... et même les rêves. Et ce travail est nécessaire.

Dependant, ce qu'il manque c'est la VOLONTE POLITIQUE, et sans cette volonté rien ne se créera. Les élus de Bretagne possèdent la solution, et nous ici nous leur posons la question :

QUE FERÉZ-VOUS POUR QUE SOIT CREEE UNE CHAÎNE DE TELEVISION EN LANGUE BRETONNE ?

QUE FERÉZ-VOUS POUR QUE VIVE LA LANGUE BRETONNE ?

STOURM AR BREZHONEG continuera de peser de toutes ses forces pour atteindre ce but, et au-delà, pour que la langue bretonne devienne langue officielle en Bretagne.

BEVET AR BREZHONEG !
BEVET STOURM AR BREZHONEG !

H. Kerrain
Président de S.A.B.

CAPES 93 : SUR 13 600 POSTES, 2 POUR LE BRETON !

8 janvier 1993 : à deux mois et demi du premier tour des élections législatives, Monsieur Jack LANG affirme promouvoir une nouvelle politique des "langues de France" affirmant à la presse : "Il faut aujourd'hui se battre pour en assurer la préservation et, plus encore, le plein essor". Il détaille ensuite des mesures destinées à développer l'enseignement de la langue bretonne - et en langue bretonne.

19 février 1993 : la presse publie le nombre de postes d'enseignants mis au concours externe de recrutement, concours permettant d'accéder à la catégorie de Professeur Certifié, catégorie destinée à enseigner dans les collèges et les lycées : deux postes, soit en tout et pour tout 36 heures d'enseignement du breton quand ces enseignants seront devenus pleinement opérationnels, c'est-à-dire en septembre 1994.

Monsieur Lang Jack ne tient pas ses promesses, c'est à dire en septembre 1994. Parti Socialiste Français, qui avait tant promis, perpétue la tradition chauvine française de purification linguistique : 15 000 bretonnants en moins par an, cela fait 180 000 bretonnants en moins en douze ans ; les faits sont là, et ce ne sont pas les promesses qui y changeront quelque chose.

Face aux illusions que cherchent à répandre le parti au pouvoir, face aux promesses démagogiques de ses concurrents, notre association appelle à une mobilisation éternelle pour la mise en place de la double filière d'enseignement dans le service public - l'une en langue bretonne, l'autre en langue française, avec à chaque fois apprentissage de l'autre langue - et la garantie de nos droits par le statut de langue officielle pour la langue bretonne.

Pour Stourm ar Brezhoneg,
le Secrétaire, KLAOD AN DUIGOU

EMGANN et la Charte européenne des langues

Considérant une éventuelle ratification par l'Etat français de la Charte européenne des langues dites "régionales" et "minoritaires", le Mouvement Emgann tient à garder son indépendance de vue par rapport à l'agitation actuelle autour de ce texte.

Nous tenons à rappeler :
- que bien que nous trouvant actuellement dans le cadre de l'Etat français, nous considérons toujours, et jusqu'à preuve du contraire, le breton comme la langue nationale du peuple breton ;

- notre langue, parlée sur tout ou partie de notre territoire national, ne peut être minoritaire **chez elle** ; elle peut, et c'est son cas, se trouver dans une situation de langue minorisée. Résultat d'une négation que l'on connaît ;

- nous n'avons pas pour habitude de demander l'aumône à l'Etat français, encore moins pour réclamer le "moins-disant" linguistique. Nous dénonçons cependant l'Etat français, et tous ses gouvernements successifs, qui ne craint pas de se présenter comme un modèle de démocratie, et qui n'a pas à ce jour ratifié un texte de son plein gré, ôtant le droit fondamental à des milliers d'enfants, notamment, d'apprendre ce qui est aussi leur langue pour le futur.

Contraint par la mise en place de l'Europe et la pression du mouvement breton, l'Etat français signera probablement.

Nous notons cependant que cette ratification peut se faire à différents niveaux : nous lui faisons confiance pour signer au "minimum".

Cette signature minimale ne fera qu'officialiser un état de fait, sur les différentes miettes que nous sommes parvenus à arracher.

Nous estimons qu'outre un éventuel "aspect officiel", un véritable statut définissant la place de notre langue dans tous les aspects du monde d'aujourd'hui, n'est pour l'instant pas à l'ordre du jour, ni dans cette charte, ni dans l'esprit de l'Etat français.

Nous craignons que cette ratification minimale, si elle s'effectue, redonne à l'Etat français un regain de légitimité en Bretagne et serve de lifting politico-culturel sur la scène internationale. Ceci pour quelques miettes.

La conséquence pourrait être néfaste pour tous ceux qui, comme nous, revendiquent **tous les droits que les autres ont**.

Il sera d'autant plus aisé de marginaliser le mouvement nationaliste et de le criminaliser dans les bas-fonds d'un soi-disant extrémisme.

Nous souhaitons que tous ceux qui travaillent en Bretagne et ailleurs, à cette ratification obtiennent gain de cause et nous espérons, cette parenthèse terminée, nous retrouver côte à côte dans la lutte pour un véritable statut de langue nationale.

EMGANN

VŒU SOUMIS AU CONSEIL MUNICIPAL DE NANTES DU 14 DECEMBRE 1992

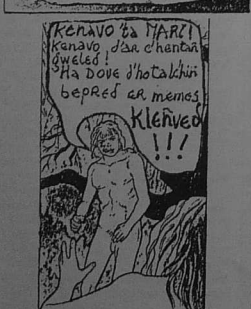
Le Conseil Municipal de Nantes,
Considérant que l'application de la Convention européenne sur les Langues régionales ou minoritaires, ouverte à la signature des Etats membres du Conseil de l'Europe depuis le 5 octobre, est de nature à favoriser la construction d'une Europe pacifique, dans le respect de la diversité notamment culturelle de toutes ses composantes,
Emet le vœu que la France signifie et ratifie la Convention en cause.

Le breton à la télé et à la radio : "Un effort certain" Qu'on en juge.

23381. - 5 novembre 1992 - M. Edouard Le Jeune attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la communication sur la place de l'information régionale sur France 3. Nombreux sont les téléspectateurs bretonnants à protester contre les réductions et suppressions diverses des émissions en breton et demandent que les quarante-cinq minutes d'émissions perdues soient rapidement rétablies. Ils souhaitent également que des cours de breton soient organisés à la télévision régionale et que France 3 crée des émissions en breton pour les enfants de Bretagne conformément à la convention internationale relative aux droits de l'enfant. Il lui demande quelles mesures il envisage de prendre afin que France 3 Ouest exerce un véritable rôle de "service public" en Bretagne.

Réponse. - Il convient tout d'abord de rappeler que les décisions concernant la programmation de telle ou telle émission relèvent de la seule responsabilité des dirigeants de chaîne, dans le respect de leur cahier des missions et des charges et sous le contrôle du Conseil supérieur de l'audiovisuel. En ce qui concerne plus particulièrement les émissions en langue bretonne France 3 diffuse depuis septembre 1992 : des informations en breton, à 12 h 35 du lundi au samedi (soixant-six jours par semaine au lieu de cinq précédemment) sur la plus grande partie de la Basse Bretagne ; un journal d'information tout image France 3 Iroise, en français et en breton, cinq jours sur sept entre 19 heures et 19 h 10 à partir de Brest sur l'ensemble du Finistère, une partie du Morbihan et des Côtes d'Armor ; une émission hebdomadaire Chadenn ar vro, en breton, le dimanche de 12 h 05 à 12 h 45. La société France 3 fait ainsi un effort certain pour mener à bien la mission de "contribution à l'expression des principales langues régionales" qui lui est assignée par son cahier des missions et des charges. Par ailleurs, il convient d'ajouter que la société Radio France consacre également certaines de ses émissions à l'expression des langues régionales. Ainsi, Radio France Bretagne-Ouest diffuse : quatre journaux ou bulletins quotidiens d'informations en langue bretonne à 7 h 15, 8 h 15, 18 h 30 et 19 h 30 ainsi qu'une émission quotidienne de 19 h 15 à 20 h 30 en breton sous forme de magazine avec des thèmes variés et une émission quotidienne bilingue de 13 h 30 à 14 heures ; une émission-magazine autour de l'actualité de la fin de semaine avec interviews et reportages le samedi de 16 heures à 21 heures et l'émission "veillées" - les musiques celtiques - le dimanche de 19 h 15 à 22 heures. Le secteur public s'efforce ainsi de répondre aux besoins linguistiques de la population bretonnante.

FEUNTEUN AR WAZHALEG



DE L'EAU DE SCRIGNAC AUX TALUS DE ROSTREN

Deux réunions publiques à 10 jours d'intervalle, et 200 personnes à chaque réunion. Les élections donnent des idées...

A Scrignac, le débat a tourné en rond peut-on dire, autour d'un futur barrage sur le Squinou ou sur l'Aulne. Comme de coutume, D.D.E. et D.D.A. étaient absentes. Absentes aussi le conseiller général, responsable de la commission des travaux. Les premiers décident, le C.G. paye.

La D.D.E. avait cependant un excellent porte-parole dans la salle en la personne du maire de Comanna, ingénieur D.D.E. en retraite. Plus blanc que blanc le François ! Le public a donc eu sa dose d'arguments chiffrés à l'appui du barrage indispensable. Après l'arasement de 40 000 km de talus. C'est la fin logique du cycle. Les écoles, comme d'habitude aussi, avaient délégué leurs tenors. Tenors écoles contre tenor D.D.E. Il y avait peu de place pour les autres, y compris pour Kofi, ex D.D.E. également, mais pris de vitesse par son fringant collègue retraité.

Une chose semble toutefois claire, s'il faut un barrage ce sera pour fournir de l'eau à la côte sud et à Kemper Itata. Les "centres Bretons" en ont suffisamment sans barrage. Alors les villes doivent-elles payer ? La question n'a pas été abordée. Emgann a dit oui depuis longtemps.

DEBAT SUR L'EAU

EMGANN KREIZ-BREIZH propose 3 mesures immédiates

Le problème de l'approvisionnement en eau potable des villes et communes est l'une des préoccupations principales des élus.

Les débats, sous la pression des écologistes passionnés et exacerbés les paysans désignés comme pollués permanents. On leur doublet que sans paysans les supermarchés seraient vides et que sans l'apport des déjections animales les usines d'engrais chimiques auraient de beaux jours devant elles.

Il y a cependant des industriels exploitants entrés dans la démesure qui polluent beaucoup.

Mais ils le font en toute légalité avec l'accord signé du premier représentant de l'Etat, le Préfet :

Une première mesure simple donc : que le Préfet refuse de signer le permis d'exploiter pour tout agrandissement au-delà de 200 à 300 truies, qu'il oblige tous les industriels à traiter leur lisier sous peine de fermeture de l'établissement.

Une deuxième cause de pollution et d'assèchement des sources et nappes : l'arasement des talus, des haies et le drainage.

Deuxième mesure : dans toutes les communes en O.G.A.F. (1) (Opération Groupée d'Aménagement Foncier) obligation de fournir le projet d'agrandissement de parcelle avec sens de la pente, pour accord avant travaux. Rappelons que 40 000 km de talus ont été détruits dans le Finistère ces 20 dernières années. 15 000 km auraient suffi.

Troisième mesure : instituer une taxe de captage payée par les consommateurs d'eau des villes.

- une partie serait réservée aux agriculteurs des bassins versant devant modifier leur plan de fertilisation et leur perte momentanée de revenus ;
- une partie à la création d'activités économiques nouvelles dans les zones protégées.

Electoralat oblige, cette mesure n'est jamais avancée par les nouveaux technocrates de l'environnement. Elle serait efficace et équitable.

(1) La plus grande partie des communes du Centre Bretagne est déclarée en O.G.A.F.
Emgann/Combat breton N° 87

Pour un collège Diwan dans les Côtes d'Armor

Le 27 septembre 1994 s'annonce importante. C'est la date où elle verra s'ouvrir en même temps le premier et le deuxième collège. Le lycée sera joint à l'académie Roparz Hémon, à Brest, ce qui n'est possible que si s'ouvre un deuxième collège. En septembre 1994, ce seront plus de 40 élèves qui viendront des écoles de St Briec, Lannion, Guingamp, Pampol et Canvaix, dont 24 arrivant en 6^e de qui envisager un deuxième collège dont les effectifs, en 3 ans, atteindraient les 100 élèves.

Vingt ans, presque un an, les parents des cinq écoles concernées se sont réunis pour donner corps à ce projet déjà ancien. Un bureau a été élu, ayant pour tâche de coordonner le travail de trois commissions étudiant les aspects politiques, pédagogiques et financiers.

Le projet du collège ne se différencie pas de ce qui se fait actuellement au collège Roparz Hémon. Celui-ci donne en effet entière satisfaction tant au niveau des résultats que de la qualité de la vie. Autant qu'un lieu de travail, le collège Diwan a été conçu comme un lieu de vie, dans lequel les élèves éprouvent du plaisir à courir. Aussi, le but du collège breton sera avant tout de réussir aussi bien que le collège honoraire : effectifs réduits, mais conséquents, des professeurs qui assurent un suivi attentif auprès des élèves ; une prise de position des élèves dans la vie et les décisions du collège ; sans omettre l'internaat, où les élèves vivent en breton.

Le principal problème est bien entendu celui de l'argent. Pour payer les professeurs d'une seule classe, cela coûtera plus de 600 000 F par an. Une structure a été mise en place pour agir comme comité de soutien, mais il est évident qu'elle ne pourra jamais fournir l'argent nécessaire à la pédagogie, à l'administration et au fonctionnement général du collège. Il faut donc se tourner vers les politiques.

Les collèges dépendant du Conseil Général. Plusieurs Conseillers ont donc été contactés, et il est possible de dire que l'accueil a été plutôt favorable. L'idée d'un collège Diwan ne se heurte à aucune opposition. Malheureusement, il n'est pas encore question de subventionner le collège. En effet, le problème des dettes de Diwan n'est pas encore entièrement réglé. Autrement dit, tout est encore en position d'attente.

Le deuxième problème, qui est lié au premier, est celui du lieu. Où sera ce collège ? Quand on considère la carte, Guingamp s'impose comme une évidence. Mais l'attitude de la Mairie ressemble beaucoup à celle du Conseil Général. Elle est favorable à l'implantation d'un collège Diwan, elle est même prête à fournir un local : une ancienne école à réhabiliter. Mais il n'est pas encore question d'investir dans les aménagements nécessaires.

Cependant, plusieurs propositions se présentent : certains Conseillers Généraux ont proposé de loger Diwan dans un collège rural qui perd des effectifs, comme Bourzac. Le directeur d'une école privée à la campagne a offert de louer ses bâtiments, car l'école va fermer.

On peut aussi contacter le directeur de la future Université Catholique de Guingamp pour obtenir des locaux encore inutilisés, sans oublier la proposition de la mairie de Guingamp.

Une fois réglé le choix des locaux, la situation sera plus claire. En attendant, il faut continuer à contacter les

élus, particulièrement avant les élections, et à espérer que les accords entre Diwan et l'Etat permettront une réelle avancée. Il faut aussi travailler de nuit pour chercher des financements. Pour cela, une campagne va être lancée auprès des entreprises pour trouver des mécènes. Il va aussi y avoir le grand fest-noz de soutien, qui aura lieu le 27 septembre prochain à Pabu. C'est un fest-noz de soutien, auquel participeront part quatre groupes : Diaoulad ar Menaz, Daouarn, Strobinnell et Suner-Gwad ; ainsi que huit couples de sonneurs et chanteurs. Une telle participation montre bien que Diwan reste important aussi chez les musiciens.

Il est aussi possible d'envoyer de l'argent ou de faire

des virements automatiques, en contactant le trésorier : Maurice Joubin, Kervolen Izelañ, 22420 Ar C'houerchad.

Le 27.02.93 Fest-noz e Pabu (e-kichen Gwengamp)

Gant : Diaoulad ar Menaz, Daouarn, Strobinnell, Suner-Gwad, Troadeg et Troadeg, Neuda Troadeg et Solenn Pinou, Lestig-Le Chéquer, Texer-Troadeg, Youenn Péron et compère, Lintant, Coadou, Simon-La Corre.

O paouez dont er maez : "Komz" niv. 5

Ret 'vije deoc'h bezañ gwelet... 13 kontadenn fentus Bro-Dreger

Dastum ha Dastum Bro-Dreger a zo a paouez embañ ur gasetenn hag ul levr, warno 13 kontadenn fentus Bro-Dreger, kontet gant : François Briand, Louis Brind, Louis Le Gall, Jean Le Pezron, Yves Le Troadeg, Jean Lintant, Yann Poëf ha Maria Prat.

An Tregadad a bil dezhañ farsal ha kontañ kazoù, an holl e Breizh a oar se. N'eo ket gwir so temañ un den trest o chom en ur vro dezhañ evl ma lara skivagnereñ romanat an anzer dre-met, Ernest Renan, Anatol ar Bras, Charlez ar Gog ha meur a hini all.

Abaoe temañ o vevañ war an tann douar patetez-mañ e plij d'an Tregadad choañ gant ar pennoù, sevel rimadoù, istorioù fentus, lezennou ha kontadennou.

Er gasetenn-mañ ha kavoc'h un dibab kontadennou fentus dezhañ evl en ur stumm ha heñvel a-wech kuzkoud e an el eus eben. Komz a reont holl eus ur bed set da goll pe tost, islemeret a reont ul lodenn eus ar uhel a-wech war ar maz. Tanav eo an annezenn anezhañ a-hañ hag arabat eo kask enne lemmegzh uhel. Koulskoude eo yac'h ha gweñ brezhoneg ar chontadennou hag ar pezh a n'eo brezhoneg ha talar dezhañ evl eo ar nos da gontañ hag ar pouez-mouezh, pouez-mouezh brezhoneg Treged dezhañ a-hañ gant an nevez-vrezhoneg.

An istorioù-mañ n'eo ket graet evl-jest evl bezañ lennet met evl bezañ seodout. Mer plij dezhañ dezhañ eo bezañ brezhoneg leun a sav, brezhoneg gantañ chevezet ar mel pouez n'jet eus torposoù kleuz Bro-Dreger gouzenn ar gasetenn-mañ digant :

Pa camp 'n em gavet barzh e gar Lannou, eno da dia kamarded all din, ganto o mammoù vez. Met ar re-mañ da gwisket fero ! Botoù-koad sret, ha me' oar... Me' saile deus ma mamm, hag a saile deus ar re all.

«Mamm, emezon-me, gwe! a rez, tout ar mammoù all aze a zo gwisket fero, ha te n'out ket gwe! chik !

«Ma Petra, tout dil, emezi, me' zo kuzh !

«Ha, gwe! eo, mamm. Ma l' emezon-me, pa vi o vont d'ar gêr bremaon, arben deus ma lezher e l' an spotter, ar "farnasian" vez graet diontan bremañ vez, war Blasenñ An Traezh e Lannou, ha gouzenn digantañ deus ma lezher-me, pliliennou da yaouankazh...»

«Oh ! Te 'zo "intelljant", ma faotr. Me 'raio pezh a larez din odoer.»

Ha neuze a baseas paoer e gasketenn uhel, ar "chef de gare" :

«Tout le monde en voiture !, emezach.

Ha me, 'va 'ta, 'm' boad poket d'an mamm : kaer o deuzi pas bezañ gwisket fero, me' gire honnez memestra e-kreiz ma gilion, ha!

Benn peup pe-c'hwec'h-mil goude oan deud adarre en permission. Ha pa oan o cheñch tren barzh e Ploard en em ch'houlen penaos e rallen da anavezout ma mamm, e-barzh e gar Lannou ma vije yaouankazh homañ.

L'arben 'm eus deoc'h d'ala 'oan ket muioc'h gonaoc'h vit un all. Pa oan 'n em gavet barzh e gar Lannou, eno 'oa ur bern tud ! Me 'h azezh war ma balzenn goud war pazinnerou ar har, hag a l'ara 's'el-se douzinn ma-un ! An hini dwezhant, 'mezon-me, a chomo amañ, honnez 'va ma mamm !

O marize oan eno peup pe-c'hwec'h murat a oa, hag en em gavas eno ur baotret ! Breiz pe bevaiek fozt, gant ur buge war he breizh.

«Petra, emezi, n'avezet ket achanon ?

«Nann vat, 'mezon-me. N'avezet ket achanon.»

«O nann vat... Koulskoude, emezon-me, da vovezh a lar din ur dra bennaket !

«Dind ya ! emezi. (Peus ket soñ 'pa laret din...)(2) Me so da vamm, emezi.

«Ma mamm ! N'out ket sot, gao ?

«Peus ket soñ, emezi, 'poa laret din kemer pliliennou da yaouankazh ?

«Gao avat, emezon-me.

Ma l' emezi, 'ter filienn am em kamezer !

Folz, gwe! 'a ran 'deus graet kiz a evel, adal !

Hag ar, emezi, an hini zo amañ war ma breizh, n'avezet ket vez ?

«Ha kennebout all, vat, emezon-me.

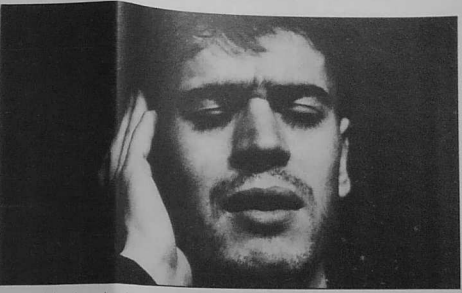
Damen ! Heñvez eo da dadi, emezi, en deus lonket ar peurett deus ar voadet !

Kontet gant Jean Lintant, Lakset dez skrid gant Claude Lintant.

(1) Ur baotret = baotret = baot. (2) Fazi er gontadenn

"Les plus belles voix de Bretagne"

Denez Prigent — Manu Lann Huel — Erik Marchand — Annie Ebral — Arnaud Maisonneuve — Kristen Nogues — Jean Le Meut



Denez Prigent est natif de Santec dans le Nord Finistère. Il possède un style vigoureux, une voix exceptionnelle et caractéristique des chanteurs de Léon. C'est la voix de l'âme dont la puissance est quasi surnatuelle. Denez écrit et compose également des chansons nouvelles sur le mode traditionnel. Il est la révélation bretonne de l'année 92 !

Manu Lann Huel est originaire de Juch, près de Douarnenez, et vit à Brest. Poète, chanteur, sa passion des mots l'a conduit à mettre en scène, de façon contemporaine, de grands textes publiés au siècle dernier par H. de la Villemarqué dans son célèbre "Barzaz Breiz".

Erik Marchand vit à Poullouan, dans le Finistère. Très connu pour son rôle central dans les groupes "Gwerz" et "Erik Marchand Trio". Il s'est familiarisé très jeune avec les subtilités du "kan ha diskan", au contact de chanteurs d'exception tels Manuel Kerjean et Marcel Guillou.

Annie Ebral a vingt-trois ans et est née à Lohuec, dans les Côtes d'Armor. Enfant, elle a appris ses premières chansons en breton au sein de sa famille puis a commencé vers treize ans à chanter en "kan ha diskan" dans les "festou-noz" du Centre-Bretagne. Elle est l'une des meilleures spécialistes de ce style de chant à danser et est aussi une excellente interprète de "gwerzioù".

Arnaud Maisonneuve habite Quimper. Il s'est intéressé dès son adolescence au riche répertoire du pays vannetais puis, plus récemment, à celui moins connu du pays bigouden. Arnaud est également membre du groupe Cabestan.

Kristen Nogues s'imite très jeune à la harpe celtique. Elle commence par chanter dans les festou-noz, puisant auprès des chanteurs de kan ha diskan de la région un répertoire traditionnel en langue bretonne. C'est le début d'une carrière internationale qui amènera la harpiste virtuose à côtoyer musiciens traditionnels, jazzmen, interprètes et compositeurs de musique contemporaine.

Le plus ancien d'entre eux, Jean Le Meut de Piobrem dans le Morbihan, âgé de soixante-dix ans. Agriculteur à la retraite, il est détenteur d'un vaste répertoire de complaintes et de chants à danser. Jean Le Meut est un des meilleurs représentants de la tradition chantée du pays vannetais, réputé pour la beauté de ses mélodies. Il est accompagné par les "Trouszerien", un groupe de chanteurs

avec qui il anime depuis plus de vingt ans fêtes, veillées et "festou-noz" du pays de Vannes.

Un CD produit par France 3 Ouest et enregistré dans les studios de France 3 Ouest à Rennes.

Le CD, distribué par Keltia Musique, est également disponible dans la Boutique de France 3 Ouest au prix de 130 francs. Il existe également une version en cassette-audio au prix de 80 francs. Pour tout renseignement, contactez le service commercial au 99.01.79.05, ou 99.01.79.79., 9 avenue Janvier - BP 53 A - 35031 Rennes Cédex.

TI AR VRO E KARAEZ - La Maison du Patrimoine

La pose de la première pierre de la Maison du Patrimoine, Ti ar Vro, est véritablement symbolique à nos yeux. Cette manifestation est l'un des derniers pas avant l'inauguration qui viendra saluer de nombreuses années d'efforts et de lutt. Dans le domaine culturel breton qui nous tient particulièrement à cœur, comme dans les autres domaines, seuls le travail et la volonté d'aboutir permettent de réaliser les projets les plus audacieux.

Au moment où certains culivent la morosité d'une manière intensive, il est bon de souligner qu'il y a dans le Centre Bretagne des femmes et des hommes qui entendent vivre et travailler au Pays, avec les structures à la hauteur des espoirs de cette région. C'est le sens de la démarche bénévole du Centre

Culturel Breton depuis maintenant huit ans. Aujourd'hui, plus qu'hier, il faut absolument avoir des projets. Il faut oser aller de l'avant, oser entreprendre. War-araok bepred !

Ti ar Vro, la Maison du Patrimoine, accueillera dès le mois d'août des expositions de peinture, de sculpture, d'art, d'artisanat. Des animations à thème sur les chevaux, les oiseaux, la faune, la flore... La salle d'exposition spécialement conçue à cet effet sera aménagée dans cette perspective. Avec le double souci de vulgariser tout en ouvrant la carte de la qualité.

EGIN

GLAZ, UN ALBUM AU PRINTEMPS

Glaz : un nouvel élan de la musique celtique. La pureté d'une voix chère à l'âme allée au talent de cinq instrumentistes et le breton, les sonorités les plus contemporaines nourrissent les compositions où alterne l'anglais et le breton, les sonorités les plus contemporaines apportent une couleur musicale originale.

Glaz, Nathalie Brignoneau : chant ; Yves Riès : guitare ; Jean-Christophe Rocoux : batterie ; Yann Honoré : basse ; Jean-Claude Normant : claviers ; Ronan Le Bars : ullean pipe, cornemuse, flûtes.

L'album de Glaz paraîtra au printemps, en le réservant dès à présent pour nos enfants : un hini a garan : ballade issue de la tradition bretonne, une femme pleure son amour perdu. Marzhin : extrait du barzaz brezhon ou la déchéance de Merlin l'enchanteur pleurant sur sa gloire passée. Piv a vamm : quel fou que celui qui ne laissera qu'un tas d'or sur un désert. Walk on : choisir entre le départ et la misère n'est pas chose facile. Nerduz : instrumental, hommage à Gilles Savari. Aquilonia : instrumental, dédié à Quimper, la cité des vents. Sall away : les bateaux phares n'ont ni nom ni sillage. Dagda : Dagda était le dieu de la harpe d'or et commandait aux sons. Nostalgia : le seul chemin vers le jardin perdu sommeille au fond de notre cœur. BZH Fusion : un message d'espoir sur un air de plinn.

10 Engann/Combat breton N° 87.

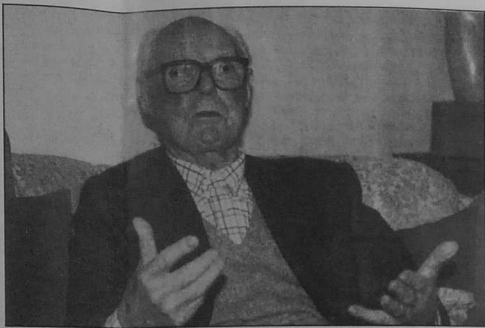
ort de Charles Tillon.

KENAVO, CHARLES !

Kenavo est venu le chercher ce 13 janvier, dans la nuit et bien loin d'ici, du côté de la grande cité phocéenne dans une maison de santé où il séjournait pour faire face aux tracasseries de son grand âge ! Tu parles, Charles ! 95 balais pour ce révolutionnaire au cœur pur, toujours jeune, inflexible et généreux !

Né le 13 juillet 1897 à Rennes en pleine affaire Dreyfus, il est le fils d'un employé aux transports, courtier au Crédit Commercial. Sa mère, elle, tient un bistrot place des Lices. C'est là qu'il grandit dans une atmosphère ouvrière et paysanne ; son père est syndiqué à la vieille CGT de l'anarchiste Jouhaux. Mobilisé dans la marine en 1916, il est un des meneurs de la mutinerie du Guichen en 1919. Il refuse en effet de porter les armes contre la patrie des soviets. Condamné à 5 ans de bagnes à Dar Bel Hamri au Maroc, il est libéré au bout d'un an. En 1923, il entre au P.C., milite à la CGTU née de la scission d'avec la CGT. Il s'y oppose alors aux anarchistes qui supportent mal la main mise du PC sur le mouvement syndical. Secrétaire de la région syndicale de Bretagne, il est à Douarnenez pendant l'hiver 1924-25 où il organise la grève des Penn Sardin. En 1930, il devient secrétaire de la Fédération unitaire des produits chimiques. En 1934 il réorganise la Fédération des Ports, Docks et Transports.

Entré en politique, il se présente aux élections sous les couleurs du PC, conseiller général d'Aubervilliers dès 1935 puis député un an plus tard. Le 17 juin 1940, la veille d'un appel plus célèbre, il lance le Manifeste de Bordeaux qui exhorte les couches populaires à l'action. Il organise les F.T.P.F. (Francs Tireurs Partisans) qui se lancent dans une lutte implacable contre l'occupant nazi. A la Libération, il devient ministre de De Gaulle, ministre de l'Air d'abord, puis en 1945 de l'Armement et enfin de la Reconstruction. Il assiste avec désolation aux luttes des salariés qui, dès 1946, ne supportent plus les privations alors que certains se sont enrichis illicitement, ce qui va provoquer la scission du mouvement syndical avec la création en 1948 de la CGT-Force Ouvrière, sous la conduite de Léon Jouhaux, en refus de toute subordination des intérêts ouvriers à la politique d'un parti. En 1952 il est démis de ses fonctions au Comité Central du Parti Communiste, accusé d'avoir participé à un travail fractionnel. En 1953, il



quitte la mairie d'Aubervilliers. Duolos l'accuse d'être avec André Marty "des traitres qui vendent leur patrie" (Humanité du 2 mars 1953 in "On chantait rouge" page 505). En 1968, toujours sur la brèche, il fonde avec Alain Krivine et Jean Paul Sartre le Secours Rouge. En juillet 1970 il est exclu du PCF ainsi que Garudy, Maurice Kriegel-Valmont, Jean Pronstau. Il est en complet désaccord avec la normalisation de la Tchécoslovaquie mais en fait, là aussi, le maïsaie et la révolte viennent de loin.

Il se retire alors à la Bouexière près de Rennes. Il a écrit de nombreux ouvrages : "Les FTP", "La révolte vient de loin", "Un procès de Moscou à Paris", un livre consacré à son ancêtre "le père Gérard" député du Tiers Etat et bien sûr "On chantait rouge" dans lequel il décrit entre autre la révolte des Sardinières de Douarnenez en 1924-25. Car il reste pour nous, je pense, le symbole de cette superbe page d'histoire du mouvement ouvrier en Bretagne, cette grève de femmes, cette grève de tout un pays.

C'est en effet une ville de tradition de lutte que va découvrir Charles Tillon. La crise de la sardine a déjà débouché dans le passé sur des affrontements violents notamment en 1902 et en 1909, attisant le ressentiment contre les industriels propriétaires d'usines. Douarnenez, ses pêcheurs, son prolétariat des conserveries, correspond bien à ce que décrivait André Siegfried dès 1913 :

"Sans être plus ou moins bretons que les paysans, les marins le sont autrement... Contrairement au paysan, surtout au paysan gallo, il (le marin breton) apparaît entièrement affranchi de cette hiérarchie sociale qui forme la structure fondamentale de l'Ouest terrien ; les nobles, pour lui, existent à peine ; les prêtres ne le tiennent pas tout à fait comme ils tiennent les ruraux ; l'atmosphère des communes où il domine est celle d'une démocratie égalitaire, où les éléments de réaction sont très limités".

Le travail en équipe sur les barques sardinières crée un sens communautaire que l'on peut comparer, dans un contexte différent, à celui qui se manifeste dans l'organisation agricole du Centre Cornouaille, née, au fil des siècles, du travail agricole en commun et qui se traduit aussi dans la culture musicale de ce terroir.

Quant au travail en usine, il réalise une concentration d'ouvrières que traverse déjà l'ébauche d'une conscience collective ; le plus souvent compagnes de marins, elles sont habituées à prendre la plupart des décisions importantes du ménage.

N'en déplaise à T.A.L. qui me reproche, dans un précédent "Combat Breton" mon analyse de la "Passion Celtique", l'entraide nécessaire des producteurs pour faire face aux vicissitudes de l'existence et au combat quotidien pour apprivoiser la nature est un élément suffisant, constitutif

d'une sociabilité durable. Il suffit pour en être convaincu, d'ailleurs, d'avoir soi-même participé, par exemple, à une grande journée d'arrachage de pommes de terre ou d'avoir partagé avec d'autres, le corps rompu par l'effort, le réconfort d'un peurzorn revigorant et chaleureux ! On pourrait, certes, épiloguer sur la disparition des diverses occasions d'exalter les sentiments communautaires ou sur la désaffection des gens pour l'action collective, sujets bien plus préoccupants et plus complexes que la fréquentation d'un spectacle d'inspiration mystique présenté comme un succédané ou un paliatif en la matière ! A chacun ses convictions et le droit de les exprimer (moi, T.A.L., je n'appelle pas à la censure !) mais au lieu de vouloir inscrire à toute force et de manière simpliste les fondements d'une nation dans les vertus théologiques, ne peut-on admettre que bien des choses puissent être différentes d'un milieu à l'autre, ne serait-ce qu'entre Cornouaille et Léon ?

Pourquoi les descendants de ceux qui ont gardé, contre vents et marées, leur nom ethnique en traversant la Manche auraient-ils, après tout, la même conception sociale que ceux qui se sont conformés à celui de l'occupant, en l'occurrence la très romaine Légion, experte dans l'art du maintien de l'ordre ? La résistance à l'autorité me semble une qualité digne de figurer dans le patrimoine d'un peuple comme aptitude à vivifier la Démocratie.

A Douarnenez, ce sont les femmes qui vont, comme à chaque moment grave de l'histoire, être le moteur de la révolte. "J'ai pris du bonheur à apprendre à lutter aux côtes des sardinières de Bretagne, filles de la pluie et des tempêtes, et des travailleurs de la mer, de Camaret au Pays basque". ("On chantait rouge" page 14).

Citons aussi ce qu'il écrivait en 1977, fermement d'espoir dans la déliquescence idéologique actuelle :

"Oui, le socialisme reste à inventer pour désenchaîner la vieille espérance ouvrière. C'est là mon vœu, au bord du dernier rivage, au terme du voyage où il me faut tourner les yeux vers le cortège du passé, la multitude de ceux que j'ai aimés parce qu'ils allaient leur chemin en tâtonnant, souvent dans le doute, mais sans jamais désespérer". ("On chantait rouge").

Il me reste, quant à moi, deux regrets. Le premier, sous forme de coup de sang d'avoir vu près du cercueil de ce grand lutteur, qui, certes, méritait l'hommage public, les Adidas d'un pantin ridicule, fantôme trouble, vulgaire et bruyant comme une déletérite incongruë sonore produite par l'ouverture des sphincters du "socialisme" aux milieux affaiblis. Alors

me souvenant des paroles de Sébastien Faure à l'enterrement de Louise Michel ou tous les parvenus et les arrivistes de la Sociale se pressaient sans vergogne pour lécher le cercueil de la grande anarchiste, je pourrais aussi dire "Charles Tillon n'est à persnner !" "Sauf à lui-même !" me permettrais-je toutefois d'ajouter pour soutenir les vieux ans qu'il combattit dans sa jeunesse et dont la défense farouche de l'autonomie individuelle trouve, avec le

recul du temps, toute sa pertinence face à la faille flagrante du communisme d'Etat, ce dont Charles Tillon, lui, prit lucidement conscience avant bien d'autres.

Mon second regret sera de n'avoir pu lui adresser, comme je me l'étais promis hélas, l'enregistrement de la chanson que j'ai écrite à la gloire des Penn Sardin de ma ville natale. Raison de plus, me diriez-vous, de la fredonner pour lui, non ?

Per Vari KERLOCH



Da Charles Tillon — Da dud Douarnenez

Pemp real a vo

E pad ar goañv e 1924-25 e kresk merhet ar fritunoù, e Douarnenez, embann e cant aef skuzh gant ar vachomenien

Diskan
Ne bado ket at
Rak nin holl a stovmo
Gast ! Pemp real a vo
Pemp real nin an no !

Penaos 'mañ 'n bed ganeoch, merch, ha penaos mañ 'n ton ?
Ma 'glev trouz botoù-koad a traskal an hent don.
D'ar fritun 'maon e vont gant ma amezien !
Ar c'horn-boud a glevan, gast ! bech d'ar gwenneien !

Diskan
Gortozit 'ta achanon, me zo 'vont ganeoch,
Pa vez labour en aod, n'on ket gouest da c'horn peoc'h !
Deut an dud en ur vandenn eus pep kor ar vro
Maint 'vimiñ 'giz ar grotenn war genn ar Gembro.

Diskan
Ma c'hoar-gaer, lârî dîn 'ta peira zo amañ ?
Ma welan-me ho kwaz, pavillon nuz gantañ ?
An traoù ya fall, Frañsaza, fall an traoù, 'n eus san,
An nor digor d'ar gemaer, 'maomp 'k'evin gant naon !

Diskan
An aotrounez a welan e porzh o c'hastell
'Teu an Argant Bras ganto e beg ar kastell,
Nin gresk kouzou ar vizer e strad hor jardin
Ha strink an dou eus hor c'horf war pennoù sardin.

Diskan
Sonn hag uhel ho pennoù, merched Douarnenez
Ha lakat harz d'al labour ha d'an dienez,
Ken ranko an aotrounez plegañ pe dormi,
Ma 'n ouzont ket ar jeu, 'vo desket de'ho c'hoari !

Diskan
Kog eo ar grev da vat 'giz an tan en oaled
'Giz tan an esperantz e-kreiz ar goañv kalet,
War-raok 'ta, Pennoù Sardin ! Poent eo 'n em zifren
Neo ket dav chom en hent, dav eo mont beket penin !

Intenn : eonann, spoum (Ploeneg) - Ar Gembro (galleg "La Gamelle") : anv ur garagenn e lark da Ploeneg. Pa vez brumenn er bae e vez klevet ar c'horn-boud. Henevez lod e vije eno restachou eus un hent kozh roman pe eus Kêr-iz.

"BLOODY SUNDAY"

...vont de refuser l'ouverture d'une nouvelle enquête sur le massacre de "Bloody Sunday", le 30 janvier 1972. Ce massacre effectué par les parachutistes britanniques envoyés à cette fin à Derry, avait fait 24 victimes lors de la marche contre l'internement.

Ce refus est basé sur le fait que le gouvernement britannique considère les organisateurs comme responsables du massacre.

Le rapport Widgery avait conclu à cette responsabilité.

Ce rapport permet de classer définitivement l'affaire et permet à J. Major de refuser une nouvelle enquête.



Notons simplement qu'un dossier du même type, celui des "6 de Birmingham", avait été initialement classé de la même façon en 1980 par le juge Denning.

On sait que cela n'a cependant pas empêché la vérité d'éclater dans cette seconde affaire.

Le fait que J. Major soit encore contraint de s'exprimer le 9 février 1993 sur l'ouverture d'une nouvelle enquête, démontre la volonté des Irlandais de voir éclater la vérité et leur ténacité. A quand le prochain round ?

Source "Irish Republican Information Service"

FESTIVAL DU FILM CELTIQUE A LORIENT Hentadur ar 14^{vet} Gouel

Un nebeut tachennou a vo klasket hentañ danvez preder ar Gouel warno, en ur dispignañ diskouez filmoù ha labourat a stalioù.

- kenbroaduñ, sinema ha filmoù, etre ar Broioù Keltiek ;

- penaos e c'helle ar Plan MEDIA sikour da skrivañ, produñ ha skignañ filmoù er yezhoù keltiek ?

- un diviz emeur o c'hortoz : petra a zeulio ar BBC da vezañ war-lerc'h embannadur ar "GREEN PAPER" gant gouarnamant John MAJOR ?

Koumanant ar BBC zo da adober a-benn 1996, hag o voutaat start emeur dija war e amzard da zont evel servij publik.

Cheñchamantoù a ranker kaout, met pe re ha penaos ?

- ober ar poent war talvoudegezh film-maouegoù Bro Skos, Iwerzhon, Kembre, Kernev, Veur ha Breizh, hini Bro Gembre dreist-holl.

Goude Carmarthen, hag an degemer dispar a oa bet eno, e kemero perzh an Diekioù Kelt e Gouel an Oriant, ha diskouezet e vo o labour koulz d'an dud a vicher ha d'an holl.

O labour war meur a zachenn - klaskezh istor, gwerzh skedennou da broduktourien TV, renkamantoù archantiñ... - a vo displeget e-doug ur stal-labour e-kerzh ar Gouel.

ha lakaat Diekioù Filmoù ha TV Kembre da genlabourat gant Gwarez Filmoù Breizh war ar raktres-se, a vo entanet kement Bro Keltiek gantañ.

Pour sa 14th édition, le Festival se déroulera après la mise en place du Marché unique européen : ce sera donc une année charnière pour l'audiovisuel, le cinéma et la télévision.

Au cours de ce Festival, plus de 250 professionnels des Pays celtiques se rencontreront et visionneront le meilleur de la production de l'année 1992 en Ecosse, en Irlande, en Cornouailles, au Pays de Galles et en Bretagne.

Deux enjeux cette année permettent aux professionnels de Bretagne de montrer leur production et de rencontrer d'éventuels futurs partenaires ; de faire connaître le Festival et la production Celtique dans le reste de l'Europe.

Cette année, les organisateurs renforceront les moyens de travail : salles de réunions, unités de visionnement à-la-carte, rencontres informelles et toujours traductions en 3 langues (breton, anglais, français).

Festival Contact : Erwan Moalic. Daoulagad Breizh, BP 206, 29172 DOUARNE-NEZ Cédex - BRETAGNE - Tél. (33)98.92.97.23 - Fax (33)98.92.28.10.

Films sélectionnés pour la compétition internationale :

Catégorie Fiction :

- * NAR6 de Erwan Abgrall, Michel Arousseau, Valérie Bourdais, Hervé Huneau et Guy Tual - Prod. CREA Rennes.
- * AN ENEZ DU de Marie Hella - Prod. Lazennec Bretagne
- * REVE DE GIAM de Olivier Bourbellon - Prod. Lazennec Bretagne
- * MANEGE INFERNAL de Laurent Gorgiard - Prod. Lazennec Bretagne

Catégorie Jeunesse :

- * FRACTALES (Magazine) de Antoine L. Maestrati - Prod. Lazennec Bretagne

Catégorie Documentaire :

- * LES GARDIENS DU FEU de J.Y. Le Moine et T. Marchadier - Prod. 1 + 1 Production
- * KOFI DE SAINT COULITZ de Pierrig Guinard - Prod. France 3 Ouest
- * 30 VLOAZ 'ZO BRETONED YAOUANK EN ALJERI de Marie Kermaec - Prod. France 3 Ouest
- * D'AR FRITUR MERCHED de Christian Darraux - Prod. France 3 Ouest
- * TERRE-NEUVAS de Françoise Bernard, Juliette Cahen, Ariane Doublet, Manuela Fresli et Pascal Goblot - Prod. FEMIS

ERRATA

Des coquilles se sont glissées dans l'article "Les socialistes et la crise du logement".

- 1^{ère} colonne, au lieu de "certains économistes craignent la marge des crédits" lire "le MANQUE de crédits"
- 2^{ème} colonne, au lieu de "cette politique conduit les riches à faire fi de la notion de service public" lire "cette politique conduit les entreprises publiques"
- 3^{ème} colonne, au lieu de "après avoir mené une politique de prospérité" lire "PAUPERISATION des BAS revenus".

Dans le n° 84, dans l'article "Aux origines de la réforme de la PAC", un contresens s'est glissé dans l'encadré. Au lieu de "puisqu'il s'agit des objectifs qu'on lui avait assignés et qui sont ABSENTS", lire "PRESENTS".

AU SUJET DU PASSEPORT BRETON

Notre association, fonctionnant sur le militantisme, et ayant pour but la promotion de la langue et de la culture bretonnes, avait édité il y a plusieurs années un passeport bilingue "Breton-anglais". Le produit, épuisé après plusieurs retirages, a été amélioré, retravaillé et augmenté afin d'obtenir le document que nous vous envoyons. Cette édition date de mai-juin 1991 et a été imprimée chez M. Melain à Rennes. Tous les travaux de traductions, de maquettage, d'élaboration de textes... ont été faits par le président de notre association, Patrick Corlay.

Nous ne nous sentons pas propriétaire de l'idée d'un passeport breton. Nous n'avons cependant pas copié de document préexistant.

Lorsque nous avons découvert l'existence d'un second produit ressemblant un peu trop pour être honnête au nôtre nous avons essayé de prendre contact avec les éditeurs (à Nantes à l'époque). Ces derniers n'ont jamais répondu. Les seuls contacts établis, et quelque peu houleux ont eu lieu à Lorient pendant le festival interceltique. La personne a reconnu avoir utilisé des documents émanant de notre association. Contrairement à certaines déclarations l'idée du passeport ne leur est pas venue à l'étranger.

Nous reconnaissons avoir manqué de prudence en omettant le copyright, cependant il s'agit ici de malhonnêteté entre des professionnels du commerce et une association type 1901 fonctionnant sur le bénévolat. (...) A ce jour nous établissons un dossier afin de poursuivre en justice si cela est possible les responsables du plagiat dont promesse faite à Lorient de modifier leur produit n'a donc pas été effective. Nous vous demandons de bien vouloir faire cas de notre courriel dans votre revue afin d'obtenir réparation. Nous n'avons pas les moyens en tant qu'association de diffuser et faire du marketing comme des professionnels, nous comptons sur votre compréhension afin que les productions associatives puissent vivre avant tout en Bretagne. "An Daol Grenn" Denez Riou, Le Rest Scouhél, 56850 Kaodan. Pg : 97.05.77.27.

Embannet e-barzh "Armor" - C'hwevrer 1993

SKOAZELL VREIZH

Skouzell Vreizh (depuis 1969 aide les familles bretonnes des détenus et inculpés politiques bretons).

- en payant les honoraires d'avocats,
- en soutenant les familles de détenus qui se trouvent subitement sans ressources,
- en faisant toutes démarches utiles aux familles et aux détenus (banques, report de prêts - aide spécifiques aux détenus).

Skouzell Vreizh vous invite à nous soutenir et nous aider financièrement.

Pour cela, remplissez vite cette demande de virement automatique ou prélèvement automatique.

Merci de tout cœur, au nom des familles bretonnes en difficulté.

LETAT VEUT LA MORT DE NOTRE LANGUE !

La langue bretonne est de plus en plus menacée. La politique d'assimilation menée par l'état français y est pour beaucoup. Privé de statut officiel, le breton ne doit la progression de son usage dans certains secteurs (Diwan, classes bilingues, fachs, panneaux routiers...) qu'à des mobilisations acharnées. Mais ces acquis sont sans cesse remis en cause. Ainsi les émissions en breton de France 3 ne sont plus diffusées sur l'ensemble de la Bretagne (donc à l'exclusion de Nantes) ou voient leur durée réduite.

La quasi-monopole de la langue française sur les ondes est une injustice pour toutes les langues dites "minoritaires" de l'Hexagone. La revendication d'une chaîne de télévision en breton est donc légitime : il en va de la survie de notre langue. Cet enjeu est essentiel mais il nous semble nécessaire de s'interroger sur le contenu qu'une telle chaîne diffuserait.

La télévision, au-delà d'une lanue, véhicule aussi tous les autres aspects d'une culture avec ses valeurs. Nous refusons que cette télévision reproduise en breton ce que nous combattons par ailleurs :

- les schémas sexistes et homophobes (image dégradante de la femme, des homosexuelles) ;
- les stéréotypes sociaux ;
- les jeux débilis promouvant l'équation bonheur égale fric (et laissant croire que tout le monde a ses chances) ;
- les journaux d'information présentant une image valorisante des filles, de l'armée, manipulant l'opinion pour entretenir un consensus autour du pouvoir ;
- par ailleurs, la formation professionnelle doit être développée pour la création d'une chaîne de télévision en breton : il est difficile d'envisager la réunion d'une équipe technique capable de gérer et de faire fonctionner une chaîne dans l'état actuel des choses.

C'est pourquoi nous participons à la campagne pour l'obtention d'une télé pour la Bretagne qui servira les intérêts du peuple breton dans le cadre de sa lutte d'émancipation sociale et nationale.

Fulv - Youctial 1992

ADKOMANANT - KOMANANT • Réabonnement - Abonnement

150 L ar bloaz (evit Breizh hag ar broioù sujet d'ar stad c'hall) 170 L e lec'h all - Skouzell : 200 L da vihanañ

Anv/Nom
Raganv/Prénom
Chomlec'h/Adresse

Da gas da/A envoyer à : EMGANN, BP 71 - 22202 GWENGAMP CEDEX

Emgann/Combat breton N° 87. 15



MANIFESTATION

du Comité Breton

le samedi 6 mars
à Kemper à 15 h.

pour la
Charte
Européenne

Comment garder l'eau pure ? Tous les arguments habituels y ont passé, avec comme d'habitude de fortes odeurs anti-lisier. Normal.

Eugène Blouet de l'UDSEA fit une intervention très écoutée, expliquant une fois de plus qu'il y a **paysans et industriels exploitants**. Les gros polluent, les autres fertilisent leurs terres avec les engrais organiques produits sur la ferme, ce qui est bon pour leur bourse, pour les plantes et finalement pour l'eau. Il appela aussi à de meilleures relations entre citadins et paysans.

L'autre partie du débat "quel développement économique" ne fut pas abordé. Manque d'argument ou craintes de vagues ? Visiblement le fond de la salle était demandeur.

A Rostrenen, changement de décor. Au look de la salle et du parking, on comprenait vite qu'une majorité de citadins étaient de sortie en centre-Bretagne.

Mêmes ténors écolos, renforcés par quelques diplômés de l'INRA. Peu d'arguments nouveaux. Depuis 20 ans tout a été dit (remembrement destructeur, inutile, hérésie du drainage, tensions sociales...) D.D.A. et D.D.E. encore absentes finirent par être sérieusement mis en cause **par la salle**, avec leur démarrage des mairies et leur rétribution sur travaux.

On a aussi parlé du plan "Morgane" et des O.G.A.F. (Opérations Groupées d'Aménagement Rural) couvrant la quasi totalité des communes du centre-Bretagne, y compris les communes remembrées. Aucune réglementation n'existe. Chacun fait ce qu'il veut, regroupe et abat ce qui lui plaît !!

A noter une intervention intéressante "d'eau et rivière" liant paysages à paysans et paysans à "confort de leur travail".

A savoir que la grande majorité des paysans ne remembrent pas par plaisir. Ils le font pour faciliter le travail de la terre et accélérer les récoltes. **Gagner du temps.**

La dispersion des parcelles, les accès difficiles, sont des handicaps graves pour la gestion du temps et la gestion tout court d'une ferme. Ce paramètre échappe au citadin qui n'a jamais démonté et remonté 3 à 4 fois dans la journée des barres de coupe, des tambours de mois-bat, ou convoyé un troupeau de génisses sur route.

Tous les postulants à la retraite le disent : seules les fermes aux terres regroupées trouvent un repreneur.

Réclamer un **moratoire sur le remembrement** n'est donc pas la solution. Laisser faire dans les conditions passées non plus. Les O.G.A.F. et l'arrasage sauvage et incontrôlé c'est pire !

Il faut donc aller à la source du mal : c'est l'Etat Français, ses technocrates, ses directions administratives. Car l'agriculture est dirigée dans chaque département (direction départ.)

C'est aussi sous la responsabilité de l'Etat que sont élaborés les programmes des écoles d'agriculteurs où le modèle productiviste est roi (Holstein à 9 000 l de lait, porcherie à 500 truies, tracteur de 120 CV, maïs, soja), arbres et talus freinent la productivité.

Comme dans les autres professions, les jeunes B.T.S. agricole mettent en pratique le modèle enseigné. Quelques-uns échappent au moule, d'autres apprennent à leurs dépens et deviennent les meilleurs propagandistes d'une autre agriculture respectueuse de l'homme et de son environnement.

C'est avec eux qu'il faudra édicter des règles strictes sur la préservation des paysages, sans voir s'installer la friche. Il faudra éduquer, convaincre, payer peut-être.

A Emgann, nous pensons depuis longtemps qu'il faudra aussi sortir l'agriculture bretonne des griffes des D.D.A., exclure nos écoles des programmes français, décider de notre politique agricole en Bretagne, entamer un dialogue constructif citadins-paysans. Il faudra aussi se débarrasser des préfets et super préfets, seigneurs intouchables et supports du pouvoir parisien.

Nous pensons raisonnablement qu'alors l'eau claire pourrait revenir assez vite dans nos sources et nos rivières.

C'est aux Bretons d'en prendre conscience et vite.
YANN DINASKET

GOUEL BROADEL
AR BREZHONEG

SPEIED

*Ho pet sonj eus
an deiziad !*

29 a viz mae - CHIEFTAINS

30 a viz mae - I MUVRINI